



31, 33 avenue de Meaux - 77470 POINCY
E-Mail : carsviabus@gmail.com
Tél : 01.60.32.40.40

Devis N°71013 VANNES

Twirling Club de Nanteuil-le-Haudouin
10, Résidence de La Chantonne
77124 Chauconin-Neufmontiers

A l'attention de Madame Christelle
GRAPIN

Poincy, le vendredi 07 mars 2025

Madame Christelle GRAPIN,

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser notre cotation pour votre transport du :

vendredi 27 juin 2025 au lundi 30 juin 2025

Mise à disposition d'un autocar avec chauffeur pour 53 personnes

Montant H.T. : 3150 €

Montant de votre transport : 3465,00 € TTC

Le devis comprend :

- Les frais de péages autoroutiers éventuels

Le devis ne comprend pas :

- Toute prestation non mentionnées

Votre programme :

27/06/2025

12h00 - Mise en place du véhicule à Nanteuill le haudoin

12h30 - Départ - destination - 5 rue de l'Irlande - Porte Océane 1 - 56400 AURAY - Arrivée vers 21h00 / 21h30

Fin de service pour le conducteur

Le Samedi 28 Juin 2025 :

06h15 - Mise en place du véhicule à l'hebergement

06h30 départ - destination Complexe sportif "Le Kercado" 28 Rue Winston Churchill 56000 Vannes.

Départ pour retour

20h30 - Retour à l'hebergement

ATTENTION A BIEN RESPECTER L AMPLITUDE DU CONDUCTEUR DE 14H00

Fin de service pour le conducteur

Dimanche 29 Juin 2025 :

06h00 - Mise en place du véhicule à l'hebergement

06h30 - départ - destination Complexe sportif "Le Kercado" 28 Rue Winston Churchill 56000 Vannes.

le conducteur effectue une coupure de 10h00 à l'hotel

17h00 - Départ pour retour à Nanteuill le haudoin Arrivée vers 01h30 / 02h00

Fin de service pour le conducteur

Pour réserver votre autocar, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner par courriel le « DEVIS » joint, complété, corrigé et signé.

Nous vous remercions d'avoir consulté l'entreprise VIABUS et vous prions d'agréer, Madame Christelle GRAPIN, l'expression de nos sentiments dévoués.

Jennifer

* La modification du programme peut engendrer un éventuel surcoût.

Rappel de la législation :

- Au moins 45 mn de repos toutes les 4h30 de conduite (ou 4h de conduite de nuit entre 21h et 6h) - Temps journalier de conduite = 09h00

- Amplitude maximum pour 1 conducteur 14h/jour - (18 h pour un double équipage), l'amplitude correspond au départ et retour dépôt du conducteur



31, 33 avenue de Meaux - 77470 POINCY
E-Mail : carsviabus@gmail.com
Tél : 01.60.32.40.40

Dossier suivi par : Jennifer

DEVIS n° 71013 VANNES

Pour la mise en place de l'autocar, merci de nous retourner ce devis complété et signé

MERCI DE COMPLETER

Numéro de téléphone du responsable à bord du véhicule : _____

Nombre de passagers (à nous communiquer au plus tard 5 jours avant la date du transport) : _____

Adresse de rendez-vous avec l'autocar : _____

Adresse précise de destination : _____

MERCI DE CONTRÔLER

Programme :

Afin de vous délivrer la meilleure qualité de service possible, merci de nous communiquer 10 jours avant le départ tout programme, adresse de rdv avec le conducteur, de visite et/ou d'hébergement, numéro de vol, nombre définitif de passagers par courriel à l'adresse carsviabus@gmail.com

vendredi 27 juin 2025 au lundi 30 juin 2025

27/06/2025

12h00 - Mise en place du véhicule à Nanteuill le haudoin

12h30 - Départ - destination - 5 rue de l'Irlande - Porte Océane 1 - 56400 AURAY - Arrivée vers 21h00 / 21h30

Fin de service pour le conducteur

Le Samedi 28 Juin 2025 :

06h15 - Mise en place du véhicule à l'hébergement

06h30 départ - destination Complexe sportif "Le Kercado" 28 Rue Winston Churchill 56000 Vannes.

Départ pour retour

20h30 - Retour à l'hébergement

ATTENTION A BIEN RESPECTER L'AMPLITUDE DU CONDUCTEUR DE 14H00

Fin de service pour le conducteur

Dimanche 29 Juin 2025 :

06h00 - Mise en place du véhicule à l'hébergement

06h30 - départ - destination Complexe sportif "Le Kercado" 28 Rue Winston Churchill 56000 Vannes.

le conducteur effectue une coupure de 10h00 à l'hôtel

17h00 - Départ pour retour à Nanteuill le haudoin Arrivée vers 01h30 / 02h00

Fin de service pour le conducteur

ADRESSE DE FACTURATION :

Twirling Club de Nanteuil-le-Haudouin
10, Résidence de La Chantonne
77124 Chauconin-Neufmontiers

Facture envoyée par courriel à l'adresse :
twirling.nanteuil@free.fr

Montant H.T. : 3150 €

Montant de votre transport : 3465,00 € TTC



31, 33 avenue de Meaux - 77470 POINCY

E-Mail : carsviabus@gmail.com

Tél : 01.60.32.40.40

Mention « Bon pour accord » et « acceptation des CGV » vaudra signature.

Lors des sorties hors du département de prise en charge et des départements limitrophes, le responsable de groupe doit avoir en sa possession la liste des noms et prénoms des passagers. En cas de transport d'enfant, la liste doit comporter les coordonnées téléphoniques d'une personne à contacter pour chaque enfant. Cette liste doit, en outre, indiquer : la date et les caractéristiques du transport, les coordonnées téléphoniques de l'organisateur du transport, l'immatriculation de l'autocar.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

2. The second part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

3. The third part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

4. The fourth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

5. The fifth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

6. The sixth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

7. The seventh part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the accounting system in providing reliable financial information.

DEPENSES ET PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS NATIONAUX
SOLOS- EQUIPES DUOS - CHALLANS - VANNES - MARCK EN CALAISIE

DEPENSES		PARTICIPATION	
CLUB		Forfait Twirler	Tarif accompagnateur
3 650,00 €	Hébergement	1230,00 €	1 792,00 €
714,00 €	Repas Samedi soir VANNES	252,00 €	378,00 €
200,00 €	Forfait Twirler Competition	- €	
288,00 €	Panier Repas Dimanche soir	108,00 €	162,00 €
3 465,00 €	Transport Bus Viabus	540,00 €	1 150,00 €
340,00 €	Droits inscriptions competitions régionales Nationales FSCF	- €	
	SOUS-TOTAL	2130,00 €	3 482,00 €
8 657,00 €	TOTAL		5 612,00 €

DEPENDS - PARTICIPATION

RESULTAT reste à PAYER

3 045,00 €

1 500,00 €

Prise en charge totale par le club pour les coatchs, juges et chauffeurs de bus

MONTANT restant à la charge du CLUB

1 545,00 €

Monsieur le maire
8 place de la République
60440 Nanteuil-le-Haudouin

Nanteuil-le-Haudouin, le 20 octobre 2025

Objet : Demande de convocation du conseil municipal et d'inscription d'un dossier à l'ordre du jour par un tiers des membres en exercice (article L. 2121-9 alinéa 2 du CGCT)

Monsieur le Maire,

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, était soumise au vote une délibération relative à l'attribution d'une subvention exceptionnelle au club de twirling de Nanteuil-le-Haudouin, destinée à contribuer au financement des frais de déplacement du club pour une compétition nationale.

Au cours du débat, des propos ont été tenus par un conseiller municipal, M. Éric Bacquet, laissant entendre que le club faisait l'objet d'une enquête de la Fédération en raison de faits prétendument « irrévérencieux envers les enfants ». Ces allégations, totalement infondées et mensongères, ont semé le trouble au sein de l'assemblée et ont eu pour effet d'influencer le sens du vote de plusieurs élus, conduisant au rejet de la subvention sollicitée.

Depuis, il a été clairement établi qu'aucune enquête ni procédure de la Fédération n'existe à l'encontre du club de twirling de Nanteuil-le-Haudouin. Ces accusations étaient donc sans aucun fondement, portant atteinte tant à la réputation du club qu'à la sérénité de nos travaux délibératifs.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales, aux termes duquel « [le maire] est tenu de convoquer [le conseil municipal] dans un délai maximal de trente jours quand la demande motivée lui en est faite [...] par le tiers au moins des membres du conseil municipal en exercice dans les communes de 1 000 habitants et plus », nous, conseillers municipaux soussignés, demandons formellement que le conseil soit convoqué et que la délibération relative à

l'attribution d'une subvention exceptionnelle au club de twirling de Nanteuil-le-Haudouin soit inscrite à nouveau à l'ordre du jour, afin que celui-ci puisse se prononcer en toute connaissance de cause et dans un climat apaisé.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir donner suite à cette demande dans les meilleurs délais, conformément à vos obligations légales.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en notre sincère considération.

- Gwenaëlle Canope
- Sandro Delor
- Auriane Gross
- Virginie Malfait
- Jean-Paul Nicolas-Nelson
- Louis Sicard
- Joël Tassin
- Sébastien Vandra
- Sophie Zoré